

# Document d'information spécifique

## AX Allianz GI Smart Energy

Version : 01-03-2024

### Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### En quoi consiste cette option d'investissement ?

#### Objectif d'investissement

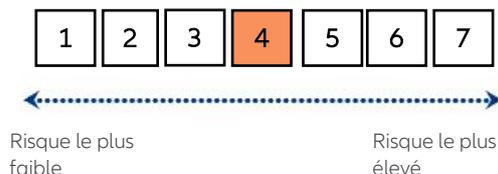
AX Allianz GI Smart Energy est un fonds d'investissement interne commercialisé dans la partie de la branche 23 de l'assurance-vie Allianz Xcellence. Les avoirs du fonds d'investissement interne (ci-après, le Fonds interne) sont investis à 100% dans le compartiment Allianz Smart Energy (LU2406543186) (ci-après, le Fonds) de la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) de droit luxembourgeois Allianz Global Investors Fund gérée par Allianz Global Investors GmbH. L'objectif de gestion du fonds est la croissance du capital à long terme en investissant dans des actions mondiales avec un intérêt sur des entreprises s'engageant dans la transition énergétique et suivant une stratégie orientée ESG type A.

#### Investisseurs de détail visés

Le Fonds s'adresse aux investisseurs qui suivent un objectif de constitution de capital avec une exposition supérieure à la moyenne aux variations de cours. Le Fonds ne convient pas aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport à court terme ou moyen terme. Le Fonds s'adresse aux investisseurs qui possèdent des connaissances de base et/ou un peu d'expérience en matière de produits financiers. L'investisseur potentiel doit être en mesure d'assumer une perte financière et ne doit pas accorder d'importance à la protection de son capital.

### Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

#### Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez cette option d'investissement pendant 10 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas du marché, vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. Vous pouvez limiter ce risque en choisissant l'option « Limitation relative du risque ».

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

#### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indice de référence approprié au cours des 15 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 10 ans		Si vous sortez après :		
Exemple d'investissement : 10.000 EUR		1 an	5 ans	10 ans
Scénarios en cas de survie		(Période de détention recommandée)		
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	2.450 EUR	1.950 EUR	840 EUR
	Rendement annuel moyen	-75,5 %	-27,9 %	-21,9 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7.440 EUR	7.370 EUR	7.370 EUR
	Rendement annuel moyen	-25,6 %	-5,9 %	-3,0 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10.090 EUR	15.070 EUR	24.200 EUR
	Rendement annuel moyen	0,9 %	8,6 %	9,2 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	17.100 EUR	22.760 EUR	36.940 EUR
	Rendement annuel moyen	71,0 %	17,9 %	14,0 %
<b>Scénario</b>				
Événement assuré	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts	10.250 EUR	15.070 EUR	24.200 EUR

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 11/2021 et 02/2024.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 01/2011 et 01/2021.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 11/2011 et 11/2021.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez l'option d'investissement et du rendement de l'option d'investissement. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, l'option d'investissement évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10.000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après : 1 an	Si vous sortez après : 5 ans	Si vous sortez après : 10 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	786 EUR	2.620 EUR	7.808 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	7,9 %	3,5 % chaque année	3,1 % chaque année

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 12,34 % avant déduction des coûts et de 9,24 % après cette déduction.

### Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 10 années
Coûts d'entrée	Maximum 4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	0,5 %
Coûts de sortie	Les coûts de sortie sont indiqués comme "S.O." dans la colonne suivante étant donné qu'ils ne s'appliquent pas si vous gardez le produit jusqu'à la fin de la période de détention recommandée.	S.O.
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,36 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,7 %
Coûts de transaction	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,0 %
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0,0 %

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée : 10 ans

Cette période est adaptée à l'objectif du fonds, décrit en haut de ce document. Le niveau de risque des actifs dans lesquels on investit et la mesure dans laquelle ils varient avec le temps (volatilité) sont importants pour déterminer la période recommandée. Un horizon d'investissement plus long diminue, de manière générale, le risque de perte et nivèle les fluctuations dans la valeur nette d'inventaire. Le facteur temps joue un rôle décisif dans l'acquisition d'un éventuel rendement positif, également par la répartition des coûts uniques.

Vous pouvez en tout temps racheter votre fonds. La valeur de rachat est égale à l'investissement constitué au sein du fonds sur base de la valeur des unités calculées au plus tard à la date d'évaluation du 4<sup>ème</sup> jour ouvrable qui suit le jour de la réception de la demande de rachat, diminuée des frais de sortie éventuels, chargés au cours des 5 années suivant le 1<sup>er</sup> investissement.

Des transferts entre les fonds branche 23 peuvent entraîner des frais (max. 0,5%).

Tous ces frais sont décrits en détail dans le document « Informations précontractuelles supplémentaires ».

En cas de sortie précoce, les risques et les performances peuvent diverger de ceux mentionnés ci-dessus.

### Autres informations pertinentes

Les performances passées peuvent être trouvées dans le rapport de gestion sur [www.allianz.be](http://www.allianz.be) > Liens directs > Documents (disponible dans la catégorie investissement et le produit).